

# Dossiers réglementaires du BREF Incinération du site de SARAN

JUIN 2020 – OCTOBRE 2020

CLIENT : VEOLIA TRISALID - SITE DE SARAN

## ENJEUX DE LA MISSION

**Elaboration des dossiers réglementaires obligatoires dans le cadre du BREF incinération.**

La société TRISALID, filiale de VEOLIA, exploite non seulement l'UVE de SARAN (mise en service en 1995) dans le cadre d'une DSP d'une durée de 9 ans qui a débuté en 2019, mais aussi l'IME attenante à l'UVE (mise en service en 2009) qui est régie par une DSP d'une durée de 9 ans à compter de juin 2020. Le fonctionnement de ces installations est soumis à la Directive IED et doit se conformer aux conclusions MTD WI du BREF Incinération parues le 03/12/2019.



## EXPERTISE MOBILISÉE

VEOLIA a missionné SAGE INDUSTRY pour réaliser les rapports de base et de réexamen de l'UVE et de l'IME de SARAN. Nous avons mobilisé nos experts incinération qui disposent de nombreux retours d'expérience dans l'application du BREF Incinération et de la réglementation applicable aux UVE.

D'une manière plus générale, SAGE INDUSTRY a su accompagner TRISALID dans ses réflexions concernant les stratégies à adopter pour la mise en conformité des installations de SARAN.



## RÉPONSES APPORTÉES

- Visites d'expertises pour l'évaluation de la conformité réglementaire
- Revue documentaire, compilation de données et justificatifs
- Accompagnement pour les investigations de sol complémentaires
- Réalisation des rapports de réexamen IED et rapport de base conformément au guide officiel ([Article R. 515-70 du CE](#))
- Accompagnement pour l'élaboration des stratégies de mise en conformité des installations
- Partenariat avec EODD

## CHIFFRES CLÉS

### UVE :

- Capacité autorisée de 115 000 t/an, avec 4 000 t/an de DASRI au maximum
- 2 lignes de 7 t/h pour un PCI moyen de 2 400 kcal/kg

### IME :

- 25 000 t/an
- 82,7 % de mâchefers valorisés

### INVESTIGATIONS DE SOLS SUR 7 ÉCHANTILLONS